

Centre de bénévolat et Moisson Laval

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2026

Centre de bénévolat et Moisson Laval

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centre de bénévolat et Moisson Laval

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre de bénévolat et Moisson Laval (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme un bon nombre d'organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2026 et 2025, à l'actif au 31 mars 2026 et 2025 et à l'actif net au 1er avril 2024 et au 31 mars 2026 et 2025. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2025 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les informations indiquées à la note 4 ne sont pas auditées et sont exclues de la portée de notre rapport.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

DEMERS BEAULNE, S.E.N.C.R.L.

CABINET MONTRÉAL
1800, AV. MCGILL COLLEGE, BUREAU 600
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3J6, CANADA
T +1 514 878.9631 F +1 514 874.0319

DEMERSBEAULNE.COM



Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'organisme;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'organisme    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme    cesser son exploitation;
- nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  fici  nce importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

Soci  t   de comptables professionnels agr   s

Montr  al, le 14 juillet 2026

⁽¹⁾ CPA auditrice, permis de comptabilit   publique n   A122513

Centre de bénévolat et Moisson Laval

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2026

3

	2026	2025
	\$	\$
Produits		
Subventions municipales (relevé A)	305 349	371 357
Subventions provinciales (relevé B)	1 346 739	1 532 584
Dons - corporations et particuliers (relevé C)	737 929	681 783
Dons - fondations (relevé D)	110 000	90 000
Subventions fédérales (relevé E)	32 061	67 642
Autres produits (relevé F)	68 660	75 577
	2 600 738	2 818 943
Charges		
Salaires et charges sociales	1 435 286	1 412 437
Activités	349 978	633 209
Honoraires professionnels liés au changement de direction générale	340 230	-
Entretien et réparations	148 059	176 625
Chauffage et énergie	55 345	53 303
Honoraires professionnels	53 430	70 051
Assurances	36 502	34 068
Frais informatiques	33 241	48 227
Télécommunications	28 174	21 528
Impression et fournitures de bureau	29 028	31 619
Frais de déplacement et transport des bénévoles	17 191	12 488
Promotion et représentation	9 935	20 095
Réunions et activités sociales	8 280	25 232
Frais de formation	2 612	9 395
Abonnements, cotisations et documentation	5 219	8 251
Intérêts et frais bancaires	4 216	4 020
Amortissement des immobilisations corporelles	86 271	89 340
	2 642 997	2 649 888
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(42 259)	169 055

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Éléments n'affectant pas les résultats (note 4)

Centre de bénévolat et Moisson Laval

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2026

4

	Investis en immobilisations	Affectations d'origine interne (note 11)	Non affectés	2026 Total	2025 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début					
Déjà établi	838 509	1 530 899	412 446	2 781 854	2 612 799
Redressement sur exercices antérieurs (note 2)	-	-	75 169	75 169	75 169
Redressé	838 509	1 530 899	487 615	2 857 023	2 687 968
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(56 114)	-	13 855	(42 259)	169 055
Acquisitions d'immobilisations corporelles	23 656	-	(23 656)	-	-
Virement interfonds (note 11)	-	(100 000)	100 000	-	-
Solde à la fin	806 051	1 430 899	577 814	2 814 764	2 857 023

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre de bénévolat et Moisson Laval

Bilan

Au 31 mars 2026

5

	2026	2025
	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	2 198 123	1 651 575
Débiteurs (note 5)	27 271	41 380
Subventions à recevoir	24 398	-
	2 249 792	1 692 955
Fonds communs de placement, à la juste valeur	-	501 306
Immobilisations corporelles (note 6)	917 868	980 483
	3 167 660	3 174 744
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	141 089	139 579
Subventions et dons reportés (note 8)	99 990	36 168
	241 079	175 747
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	111 817	141 974
	352 896	317 721
Actifs nets		
Investis en immobilisations	806 051	838 509
Affectations d'origine interne	1 430 899	1 530 899
Non affectés	577 814	487 615
	2 814 764	2 857 023
	3 167 660	3 174 744

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 administrateur

cyril Pacinello
demersbeaulne
alliés en affaires





ALAIN LAMARCHÉ

administrateur

Centre de bénévolat et Moisson Laval**Flux de trésorerie****Exercice terminé le 31 mars 2026****6**

	2026	2025
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(42 259)	169 055
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	86 271	89 340
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(30 157)	(31 653)
Variation de la juste valeur des placements	(945)	(9 238)
	12 910	217 504
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	55 043	204 966
	67 953	422 470
Activité de financement		
Augmentation des apports reportés	-	25 539
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(8 498)	(18 608)
Produit de la cession de placements	510 749	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 656)	(102 682)
	478 595	(121 290)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	546 548	326 719
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 651 575	1 324 856
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 198 123	1 651 575

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Constitution et objectifs de l'organisme

Le Centre de bénévolat et Moisson Laval, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour mandat de :

- promouvoir l'entraide sociale dans les différents champs de l'activité humaine et offrir un service de banque alimentaire en récupérant et redistribuant gratuitement les denrées alimentaires sur le territoire de Laval;
- administrer et coordonner le programme des travaux compensatoires pour le compte du ministère de la Justice.

2. Redressement afférent aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2026, l'organisme a constaté qu'il avait omis d'enregistrer une subvention totalisant 75 169 \$ dans ses états financiers des exercices se terminant entre le 31 mars 2021 et 2024. Le redressement de cette situation a eu pour effet de diminuer les dépôts et les fonds en fidéicommis de 75 169 \$ aux 31 mars 2025 et 2024 et d'augmenter l'encaisse du même montant aux 31 mars 2025 et 2024. Les actifs nets non affectés ont également augmenté de 75 169 \$ aux 31 mars 2025 et 2024 ainsi qu'au 1er avril 2024.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les NCOSBL font partie des PCGR canadiens.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de revenus selon la même méthode d'amortissement et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les produits de transport sont comptabilisés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

3. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les produits de distributions de fonds communs sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Apports sous forme de dons

Les dons sont enregistrés au moment où ils sont encaissés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont constatés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait eu à se procurer autrement ces fournitures et services dans le cours normal de ses activités.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	5 %
Enseigne	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

4. Éléments n'affectant pas les résultats

	2026	2025
	\$	\$
Dons de produits alimentaires redistribués	49 073 054	36 209 592
Services reçus à titre bénévole	629 333	588 200

L'organisme reçoit des dons sous forme de produits alimentaires. Étant donné que ces apports n'auraient pas pu être achetés autrement par l'organisme, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. La juste valeur de ces dons, basée sur l'évaluation établie par Les Banques alimentaires du Québec qui estiment la juste valeur à 14,40 \$/kg (14,40 \$/kg en 2025), est fournie à titre d'information seulement.

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à exercer ses diverses activités. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers. Une valeur de ces services, basée sur un taux de 16,10 \$/h (15,75 \$/h en 2025) établi selon la Loi sur le salaire minimum qui régit le salaire minimum au Québec, est fournie à titre d'information seulement.

5. Débiteurs

	2026	2025
	\$	\$
Dons à recevoir	2 689	24 957
Taxes de vente à recevoir	24 582	16 423
	27 271	41 380

6. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	222 620	-	222 620	222 620
Bâtiment	1 521 305	1 030 313	490 992	516 829
Enseigne	8 755	6 433	2 322	2 903
Équipement informatique	129 875	97 686	32 189	19 000
Matériel roulant	322 174	277 155	45 019	64 312
Mobilier et équipement	588 970	464 244	124 726	154 819
	2 793 699	1 875 831	917 868	980 483

7. Créditeurs

	2026	2025
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	54 811	38 152
Salaires et vacances à payer	86 278	101 427
	141 089	139 579

8. Subventions et dons reportés

Les subventions et dons reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges afférentes à des projets précis. Les montants en cause sont présentés à court terme étant donné qu'ils seront engagés au cours du prochain exercice.

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	36 168	2 368
Montants encaissés au cours de l'exercice	125 620	33 800
Montants constatés aux résultats	(61 798)	-
Solde à la fin	99 990	36 168

Les apports reçus proviennent des organismes suivants :

Agence de la santé et des services sociaux de Laval		
Transport bénévole aux personnes vivant avec une déficience visuelle	5 368	5 368
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval	37 520	30 800
Ville de Laval	7 102	-
Centraide	50 000	-
	99 990	36 168

9. Apport reporté afférent aux immobilisations corporelles

L'apport reporté présenté au bilan comprend la fraction non amortie d'un apport reçu pour le réaménagement de la banque alimentaire, dont les travaux ont été effectués en 2002, pour l'acquisition d'un camion réfrigéré et d'un quai hydraulique au cours de l'exercice 2021 et pour l'acquisition d'un chariot élévateur au cours de l'exercice 2025. Enfin, l'organisme a encaissé une somme de 25 539 \$ afin de renouveler le parc informatique. Ces apports sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils sont rattachés.

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	141 974	148 088
Augmentation de l'apport	-	25 539
Amortissement de l'apport	(30 157)	(31 653)
Solde à la fin	111 817	141 974

10. Programme des travaux compensatoires

Tous les produits et les charges de l'organisme sont utilisés dans le cadre de l'entraide sociale et la banque alimentaire, sauf ceux indiqués ci-dessous qui sont relatifs au programme des travaux compensatoires :

	2026	2025
	\$	\$
Produits		
Subvention provinciale - ministère de la Justice	383 359	383 359
Charges	-	-
Salaires et charges sociales	(168 647)	(161 759)
Impression et fournitures de bureau	(5 839)	(8 281)
Honoraires professionnels	(12 462)	(7 288)
Télécommunications	(6 184)	(5 898)
Frais de déplacement et transport de bénévoles	(1 136)	(1 357)
Frais bancaires	(758)	(742)
Consultants en informatique	(779)	(779)
Autres charges - honoraires d'administration interne	(100 000)	(100 000)
	295 805	(286 104)
Excédent des produits sur les charges	87 554	97 255

11. Affectations d'origine interne

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2026, le conseil d'administration a permis l'utilisation d'une somme de 100 000 \$ pour l'achat de nourriture.

L'actif net affecté d'origine interne a été constitué par le conseil d'administration de l'organisme pour soutenir un projet d'agrandissement de l'entrepôt au montant de 280 899 \$, 650 000 \$ pour l'achat de nourriture et 500 000 \$ pour l'amélioration des infrastructures et équipements pour soutenir les opérations de la banque alimentaire. L'actif net affecté d'origine interne relatif à l'achat de nourriture était de 750 000 \$ au 31 mars 2025.

L'organisme ne peut utiliser ces sommes grevées d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

12. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location-exploitation sur de l'équipement informatique totalisent 15 765 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2027	5 912
2028	5 912
2029	3 941

13. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent l'organisme à divers risques financiers. Le seul risque financier important découlant d'instruments financiers est résumé ci-dessous :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers.

Centre de bénévolat et Moisson Laval**Renseignements complémentaires****Exercice terminé le 31 mars 2026****13**

	2026	2025
	\$	\$

Relevé A - Subventions municipales

Centraide	207 591	238 479
Ville de Laval	92 758	121 163
Ville de Laval - Fonds Place-du-Souvenir	-	11 715
Ministère des Affaires municipales - Support à l'action bénévole	5 000	-
	305 349	371 357

Relevé B - Subventions provinciales

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval	527 321	573 375
Banques alimentaires du Québec	426 010	561 283
Ministère de la Justice	383 359	383 359
Emploi-Québec	10 049	11 067
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	-	3 500
	1 346 739	1 532 584

Relevé C - Dons - corporations et particuliers

Corporations et particuliers	696 619	637 551
Corporations et particuliers - Projet petits déjeuners	21 000	22 076
Corporations et particuliers - Opération coût de crayon	20 310	22 156
	737 929	681 783

Relevé D - Dons - fondations

Fondation Marcelle et Jean Coutu - Projet petits déjeuners	50 000	50 000
Fondation Marcelle et Jean Coutu - Campagne de paniers de Noël	40 000	20 000
Fondation J.A. DeSève	20 000	20 000
	110 000	90 000

Centre de bénévolat et Moisson Laval

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2026

14

	2026	2025
	\$	\$

Relevé E - Subventions fédérales

Banques alimentaires Canada	26 978	53 801
Contribution salariale d'Emplois d'été Canada	5 083	13 841
	32 061	67 642

Relevé F - Autres produits

Distributions de fonds communs de placement	27 963	20 788
Loyer	5 100	6 600
Transport	4 495	7 298
Variation de la juste valeur des placements	945	9 238
Amortissement des apports reportés	30 157	31 653
	68 660	75 577